

Intercom Bernay Terres de Normandie

Rapport Développement Durable 2017

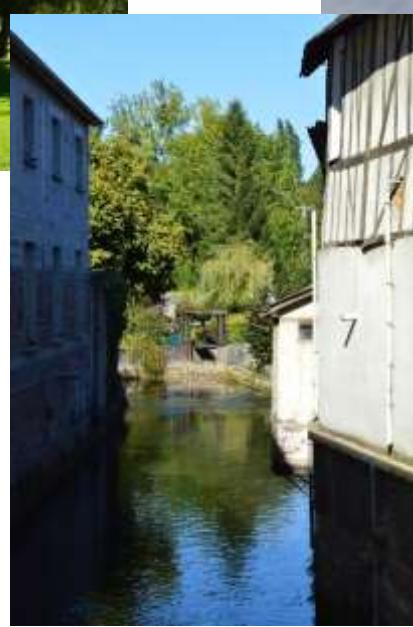


Table des matières

INTRODUCTION	3
L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE	4
1. Faire de la transition énergétique une priorité	5
FOCUS sur le projet TEPOS	5
FOCUS sur le PCAET	7
FOCUS sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat	8
FOCUS sur la fête de l'énergie	8
2. Offrir un cadre de vie agréable à ses habitants en préservant la biodiversité.....	9
FOCUS sur la sensibilisation à la réduction des produits phytosanitaires.....	10
FOCUS sur les manifestations pour la préservation de la biodiversité	11
3. La cohésion sociale et l'insertion professionnelle à travers la protection de l'environnement	11
FOCUS sur le chantier d'insertion.....	11
FOCUS sur l'espace de vie sociale du CCRIL	12
4. L'éducation, la culture et le sport.....	14
FOCUS sur Mouv'en Risle	14
FOCUS sur le projet « graine de bouchons »	15
5. Le développement durable et les services	16
FOCUS sur les achats publics responsables	16
FOCUS sur les surchaussures dans les structures petite enfance	17

INTRODUCTION

La cadre réglementaire du rapport développement durable

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Cette obligation réglementaire met au centre des débats entre élus « le cheminement vers la durabilité » de l'action publique de la Collectivité.

Les modalités sont précisées dans le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable.

Le rapport « développement durable » doit donc présenter, d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publiques dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable ainsi que les orientations et politiques à venir permettant d'améliorer la situation et d'autres part, une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la Collectivité pour élaborer, mener et évaluer son action. Par conséquent, ce rapport met en perspective pour chaque collectivité le bilan de son action et les options stratégiques retenues pour les années à venir et traduites dans sa maquette budgétaire.

Ceci doit se faire au regard des 5 finalités du développement durable, à savoir :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
4. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
5. La transition vers une économie circulaire.

Qu'est le développement durable ?

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie / écologie / social) : **un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**



Le développement durable ne se réduit donc pas à la préservation de l'environnement.

Les 3 piliers du développement durable :

1er défi : Préserver l'environnement

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. La faune, la flore, l'eau, l'air et les sols, indispensables à notre survie, sont en voie de dégradation. Ce constat se traduit par la nécessité de protéger ces grands équilibres écologiques pour préserver nos sociétés et la vie sur Terre.

Parmi les principaux enjeux environnementaux, les thématiques suivantes ont été identifiées :

- ✓ Economiser et préserver les ressources naturelles ;
- ✓ Protéger la biodiversité, c'est-à-dire maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes ;
- ✓ Eviter les émissions de CO₂ pour lutter contre le changement climatique ;
- ✓ Gérer et valoriser les déchets.

2ème défi : Favoriser la cohésion sociale

C'est la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens. Ce bien-être se traduit par la possibilité pour tout un chacun, d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droits de l'homme, culture et patrimoine, etc.

Parmi les principaux enjeux sociaux, les thématiques suivantes ont été identifiées :

- ✓ Lutter contre l'exclusion et les discriminations, c'est-à-dire respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires...), donner l'accès aux droits sociaux pour tous ;
- ✓ Favoriser la solidarité ;
- ✓ Contribuer au bien-être ;
- ✓ Valoriser les territoires.

3ème défi : Promouvoir une économie responsable

Il s'agit de concilier la viabilité d'un projet, d'une organisation (performance économique) avec des principes éthiques, tels que la protection de l'environnement et la préservation du lien social. Selon ce système, le prix des biens et services doit refléter le coût environnemental et social de l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des ressources à la valorisation, en tenant compte de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation.

Les enjeux d'une économie responsable sont nombreux, souvent liés à l'un des deux autres piliers du développement durable, l'environnement et le social, voire aux deux. Voici quelques pistes identifiées :

- ✓ Développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. Ex : le commerce équitable, le microcrédit, le micro-don ;
- ✓ Répartir les richesses et les bénéfices de façon plus juste ;
- ✓ Intégrer le coût social et environnemental dans le prix des produits ;
- ✓ Chercher à développer le tissu économique local.

L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE



L'intercom Bernay Terres de Normandie en quelques chiffres (2017)

80 communes

56 090 habitants

926 km² ; soit 60 hab / km²

Si le rapport Développement Durable se doit de présenter une vision transversale des politiques menées par la Collectivité au regard des 5 finalités du Développement Durable, le contexte de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, avec une création au 1^{er} janvier 2017, un projet de territoire en construction, une définition des statuts et compétences à poursuivre, un PCAET à réaliser, et autres plans à élaborer (PLH, projet social pour le CIAS, ...) ... laisse peu de place pour le présent rapport à une démarche d'analyse transversale des politiques 2017. Cependant, de nombreuses actions ont été menées en 2017. Ainsi, pour ce 1^{er} rapport, le choix a été fait de présenter des focus sur ces actions.

1. Faire de la transition énergétique une priorité

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent, visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

Faire de la transition énergétique une priorité pour son territoire, c'est donc vouloir œuvrer en interne comme en externe à la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Ceci passe nécessairement par la mobilisation de tous : habitants, entreprises, collectivités, ...

2 chiffres clés sur la transition énergétique pour l'Intercom Bernay Terres de Normandie *Données 2014 – source ORECAN (observatoire régional énergie climat air de Normandie)*



Et des indicateurs :

Consommation d'énergie : - 9 % entre 2012 et 2014

Production d'énergie renouvelable (EnR) :

10 % de la consommation en 2014

Objectifs nationaux

Consommations d'énergie : - 50% entre 2012 et 2050
Production EnR : 32 % de la consommation finale en 2030

Focus sur :

- Le projet TEPOS
- Le PCAET, Plan Climat Air Energie Territorial
- Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat
- La fête de l'énergie

FOCUS sur le projet TEPOS

En juin 2015, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Energie Territorial 2013-2017, le Département de l'Eure lance, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure (ALEC27), son premier appel à projet « Territoires à Energie Positive dans l'Eure ».

Cette initiative avait pour objectif d'offrir à deux territoires volontaires un accompagnement stratégique, méthodologique et technique consistant à viser l'autonomie énergétique et à faire de la transition énergétique le socle d'une nouvelle économie locale, dynamique, écologiquement responsable et créatrice d'emplois.

Les motivations initiales de l'Intercom Risle et Charentonne pour entrer dans ce projet, et confirmées par la volonté de la nouvelle Intercom Bernay Terres de Normandie de l'étendre à l'ensemble du territoire, sont principalement centrées sur les points suivants :

- Le fait d'agir localement pour contribuer à la lutte contre le changement climatique ;

- L'utilisation des ressources à notre portée notamment avec l'engagement de projets éoliens et des ressources naturelles telles que le bois et les rivières ;
- L'ouverture de nouvelles perspectives économiques compatibles avec la notion de développement durable ;
- La transversalité de la démarche (environnement, économie, transports, emploi...).

En septembre 2015, deux territoires sont retenus : l'Intercom Risle et Charentonne, aujourd'hui intégrée à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, et la Communauté de communes du Pays de Conches. Ainsi, le Conseil Départemental, l'ALEC27 et l'Intercom, travaillent ensemble afin de donner au territoire toutes les chances de réussir son entrée dans la transition énergétique.

En 2017, deux moments forts ont marqué ce projet :



28 septembre 2017 : approbation par le Conseil Communautaire des objectifs TEPOS 2020, 2030 et 2050 pour l'ancien territoire Risle et Charentonne, accompagné du plan d'actions 2017 – 2020.



2010
Année référence
3% d'EnR

2020
- 5%
d'énergie
23% d'EnR

2030
- 19%
d'énergie
43% d'EnR

2050
- 50%
d'énergie
100%
d'EnR



Document complet disponible auprès de la Direction de l'Environnement.

Ce plan d'actions construit autour de 11 axes et 32 actions, porte sur :

- La mobilité durable,
- Le développement des énergies renouvelables,
- L'approvisionnement en local et en bio dans la restauration collective et en matériaux biosourcés locaux,
- La maîtrise de l'éclairage public,
- La rénovation de l'habitat et du patrimoine public ;
- Un aménagement durable
- La restauration et la préservation la biodiversité.

12 décembre 2017 : Après avoir déposé une candidature en octobre 2017, la Région Normandie annonce que l'Intercom Bernay Terres de Normandie est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire 100 % énergies renouvelables ».

Le partenariat engagé avec la Région et l'ADEME conduira l'Intercom Bernay Terres de Normandie à construire sous 1 an une stratégie et un plan d'actions pour atteindre le



TEPOS en 2040 pour son nouveau territoire.

Projet TEPOS et son financement

L'Appel à projets « *Territoires à énergie positive pour la croissance verte* » (TEPCV) lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer avait pour objectif de territorialiser la politique de transition énergétique de l'Etat en encourageant :

- La réduction des besoins énergétiques
- Le développement des énergies renouvelables locales
- La création de filières locales génératrices d'emplois locaux non délocalisables

Pour profiter de cette opportunité pour donner un élan supplémentaire à la démarche TEPOS, l'Intercom Risle et Charentonne et la Communauté de Communes du Pays de Conches ont déposé une candidature conjointe à l'appel à projet « *Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte* » (TEPCV).

Le 6 décembre 2016, la convention signée par Madame la Ministre, Ségolène ROYAL, engageait les 2 territoires à mettre en œuvre 12 projets structurants pour un investissement global de 873 000 €, et l'Etat à apporter son soutien à hauteur de 80%, soit un apport de 698 400 €.

L'ensemble de ces actions sont intégrées au plan d'actions TEPOS approuvé le 28 septembre 2017.

Et en 2018 ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TEPOS, les actions suivantes seront menées :

- La réalisation d'un schéma local de déplacement et d'un schéma directeur des modes actifs, accompagnée d'une mission d'animation « mobilité durable »
- Une mission d'accompagnement à l'émergence de projets d'EnR participatifs et citoyens,
- L'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial bois,
- La réalisation de balades thermiques,
- L'installation et le suivi de ruchers et formations à l'apiculture,
- Une approche environnementale de l'urbanisme sur le Quartier Croix maître Renault,
- Une mission de conseiller en énergie partagé,
- La construction d'un plan d'actions TEPOS 2040, suite à l'AMI de la Région.

FOCUS sur le PCAET

Réglementairement, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20 000 habitants ont l'obligation de mettre en œuvre une démarche locale de lutte contre le changement climatique appelée Plan Climat Air Énergie Territorial – PCAET, avant le 31 décembre 2018. Il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Deux objectifs sont visés :

- L'atténuation, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050). De même la limitation de l'impact des polluants atmosphériques locaux est recherchée ;
- L'adaptation, il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

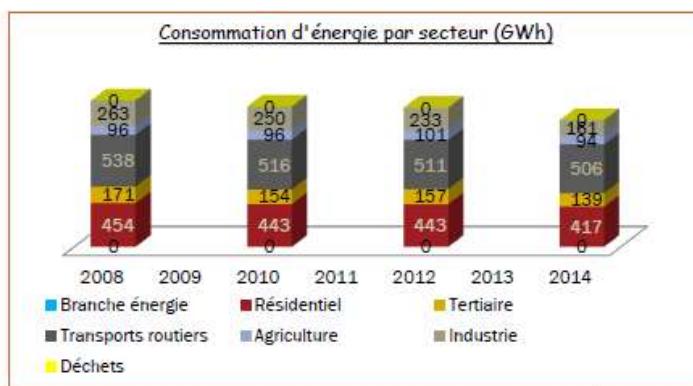
Le PCAET est réalisé et mis en place pour une durée de 6 ans, à l'issue de laquelle il doit être révisé. De plus, une évaluation à mi-parcours doit être faite.

Le PCAET de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sera donc engagé sans délai, dès à présent.

FOCUS sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) définit la précarité énergétique ainsi : « *Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat* ».

Ces logements sont soumis à de fortes déperditions qu'il est nécessaire de maîtriser pour lutter contre le changement climatique. De plus, ces logements sont souvent occupés par des habitants disposant de faibles ressources. Dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, limiter leurs charges devient un enjeu social primordial.



Sur l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le résidentiel est à l'origine de 32 % des consommations d'énergie du territoire et de 13 % des émissions de GES (source ORECAN – données 2014).

En 2015, les ex-Communautés de Communes de Broglie et de Beaumesnil ont lancé une OPAH-RR, aujourd'hui portée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Elle se terminera en 2018.

Les objectifs de cette action incitative pour agir sur les problématiques du parc privé existant sont les suivants :

- Agir contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- Favoriser la rénovation thermique et lutter contre la précarité énergétique ;
- Adapter les logements au handicap et au vieillissement ;
- Améliorer les conditions de logement des propriétaires modestes ;
- Encourager l'offre de logements locatifs à loyer maîtrisé, et le réinvestissement des logements vacants.

Ainsi, entre 2015 et 2017, les financements publics en matière de rénovation thermique pour les propriétaires occupants ont concernés 32 projets à hauteur de 28 200 euros par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et les ex-Communautés de Communes de Beaumesnil et de Broglie.

FOCUS sur la fête de l'énergie

La Fête de l'Energie est une semaine de manifestations nationales destinées à faire connaître au grand public les Espaces Info Energie et leurs partenaires ainsi qu'à informer et sensibiliser le grand public sur la maîtrise de l'énergie dans leur logement et sur les énergies renouvelables.



Pour faire connaitre le projet TEPOS et sensibiliser le grand public à la transition énergétique, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a organisé, du 3 au 22 octobre 2017, la 1^{ère} édition de la Fête de l'Energie sur son territoire. A cette occasion, 7 manifestations ont eu lieu entre le 9 et le 14 octobre avec environ 105 visiteurs de tout type (élus, habitants, partenaires, ...)

Date	Manifestation	Lieu	Nb de participants
Lundi 9 octobre	3ème évènement TEPOS et projection du film "sacré village"	Salle polyvalente de NASSANDRES	40 pers.
Mardi 10 octobre	Visite du Parc éolien	MESNIL ROUSSET	7 pers.
	Visite de la Chaufferie bois	CCRIL (La Trinité de Réville)	7 pers.
Mercredi 11 octobre	Visites du Cetralval	MALLEVILLE SUR LE BEC	12 pers.
Jeudi 12 octobre	Visite du Pôle Environnemental et Solidaire de l'association 1001 légumes	Beaumesnil MESNIL EN OUCHE	6 pers.
Vendredi 13 octobre	Rallynergie	BRIONNE	13 pers.
Samedi 14 octobre	Restitution du stage sur le chemin des éoliennes	LE TILLEUL OTHON	Env. 20 pers.

Et en 2018 ?

- 2^e édition de la Fête de l'énergie en octobre



2. Offrir un cadre de vie agréable à ses habitants en préservant la biodiversité

La biodiversité, mot composé des mots « biologique » et « diversité », est définie plus précisément dans l'article 2 de la convention sur la diversité biologique de 1992 comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme un des enjeux essentiels du développement durable.



Étant donné son extrême complexité, il n'existe aucune mesure universelle de la biodiversité et les différentes manières de l'estimer sont sujettes à débat. Cependant, des indicateurs de biodiversité sont utilisés afin d'en obtenir une estimation. Le bilan 2017 de l'état de la biodiversité en France est disponible sur le site : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr>

En 2017, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a engagé des actions en faveur de la préservation de la biodiversité.

Focus sur :

- La préservation de la biodiversité par la réduction des produits phytosanitaires
- Les manifestations pour la préservation de la biodiversité

FOCUS sur la sensibilisation à la réduction des produits phytosanitaires

Chaque jour, les usagers et les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts, des routes, des voiries sont en contact direct ou indirect avec les pesticides. L'utilisation des pesticides en ville atteint également les populations au plus près, notamment les enfants, particulièrement sensibles à la toxicité des produits phytosanitaires.

Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques, variables selon le profil toxicologique du produit utilisé et selon la nature des expositions et de leur intensité.

Enfin, l'utilisation de pesticides professionnels dans les espaces verts ou sur les voiries, peut constituer une source importante de contamination des eaux. Les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables (trottoirs, cours bitumées ou gravillonnées, pentes de garage etc.) se retrouvent dans les eaux superficielles ou souterraines et entraînent, très souvent du fait d'une infiltration rapide, une pollution des eaux liée au ruissellement.

La réduction de l'utilisation des pesticides est donc une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau et la biodiversité.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics), depuis le 1^{er} janvier 2017. Restent autorisés, les produits de biocontrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique.

Pour les particuliers, la vente directe en libre-service de produits phytosanitaires n'est plus possible depuis le 1^{er} janvier 2017 et l'utilisation de ces produits sera définitivement interdite aux particuliers le 1^{er} janvier 2019.



méthodes d'entretien des espaces verts.

Devant le constat que les communes se retrouvent parfois démunies de solutions pour la mise en œuvre de cette interdiction, l'Intercom Bernay terres de Normandie, par le biais du service espaces verts et de la Direction de l'environnement, a organisé une journée technique d'information à destination des communes et des agents intercommunaux. Cette journée, qui a réuni une quarantaine de personnes, a permis de présenter différentes



Et en 2018 ?

- Organiser une autre manifestation, et envisager de l'élargir aux particuliers pour lesquels l'interdiction s'appliquera au 1^{er} janvier 2019.

FOCUS sur les manifestations pour la préservation de la biodiversité

La sensibilisation auprès du grand public étant un enjeu fort pour la préservation de la biodiversité, l'Intercom Bernay Terres de Normandie mène de nombreuses actions en ce sens. En 2017, ont eu lieu

15 Février	Atelier découverte des oiseaux des jardins en hiver avec fabrication de mangeoire au Bec-Hellouin
11 mars	Nuit de la chouette
13 avril	Animation nature sur la base de loisirs de Brionne avec les centres de loisirs de Harcourt, la Neuville sur Authou et St Eloi de Fourques
6 mai	Sortie découverte de la mare à Hecmanville
22 juillet	Découverte de la rivière au Bec-Hellouin
12 août	Sortie Nocturne sur la découverte des chauves-souris au Bec-Hellouin
16, 23 et 29 sept.	Sortie découverte du brâme en forêt de Beaumont le Roger

Et en 2018 ?

- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'animations.

3. La cohésion sociale et l'insertion professionnelle à travers la protection de l'environnement

Le développement durable est un développement soutenable socialement et écologiquement. Il doit donc répondre aux questions de formations et d'accès à l'emploi pour tous. Le CIAS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, dispose de 2 outils qui remplissent pleinement cet objectif : le chantier d'insertion et l'espace de vie sociale.



FOCUS sur le chantier d'insertion

A la croisée de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement, le **chantier d'insertion du CIAS** de l'Intercom Bernay Terres de Normandie œuvre à la fois à la réinsertion de personnes en difficulté tout en leur proposant de développer des compétences et une méthode pour la gestion des espaces verts.

En 2017, le chantier d'insertion c'est 21 personnes accompagnées (3 femmes et 18 hommes), âgées de 25 à 65 ans.

Quelques actions menées en 2017 :

- 1) Utilisation d'un carburant très propre dit alkylat, stable et naturellement dépourvu de composant dangereux pour la santé et l'environnement. Sans benzène, souffre et sans oléfine.



- 2) Utilisation d'un broyeur de branches pour diminuer le volume à transporter donc moins de véhicules sur la route et valorisation du bois ramifié fragmenté en paillage d'ornement.
- 3) Mise en place d'une gestion différenciée sur différents sites.
- 4) 7000 m² de prairie Messicole plantés sur 3 sites du territoire.

Et en 2018 ?

- Réalisation d'une étude sur l'éco pâturage : afin d'optimiser l'entretien de certains espaces verts de la Collectivité, une étude est menée par les services. Selon les résultats, il sera réalisé un test sur un terrain intercommunal. L'objectif est également de créer un outil pédagogique.

FOCUS sur l'espace de vie sociale du CCRIL

Un Espace de Vie Sociale, c'est :

- ✚ **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.** Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- ✚ **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

L'Espace de Vie Sociale du CIAS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie comprend 4 pôles dont un pôle environnement. Ce dernier propose de nombreuses animations sur cette thématique pour le public des scolaires, des familles et du tout public, organisées en partenariat avec la MJC de Bernay.

Date	Manifestations	Nombre de personnes
Du 16 au 18 /02/2017	Atelier Pêche Nature	72
21 février 2017	Ciné-Dégustation	49
2 mars 2017	Projet environnemental - Ecole	21
7 mars 2017	Projet environnemental - Ecole	21
9 mars 2017	Projet environnemental - Ecole	17
11 mars 2017	Nuit de la chouette	40
14 mars 2017	Projet environnemental - Ecole	26
16 mars 2017	Projet environnemental - Ecole	26
28 mars 2017	Café débat - Cyber harcèlement	10
2 avril 2017	Loisirs Créatifs	114
4 mai 2017	Inauguration de la Zone humide	70
21 mai 2017	Fête de la Nature	100
29 et 30 mai	Journées biodiversité - Ecole	183
11 juin 2017	Fête Normande	350
du 17 au 21 juillet	PAJ - ALSH Bernay	122
du 24 au 28 juillet	PAJ - Moyen Age - ALSH Planes	85
24 septembre 2017	Fête des voies vertes	30
6 octobre 2017	Festival du Film - MJC	17
7 octobre 2017	Atelier Cuisine "Champignons"	7
8 octobre 2017	Loisirs Créatifs	56
du 29 octobre au 2 novembre	Ateliers Enfants - Parents	74
19 novembre 2017	Animation autour des haies	26
2 décembre 2017	Atelier Cuisine "Chocolat"	7
10 décembre 2017	Spectacle pour les enfants	57

Animations environnementales	Animations avec une partie sur l'environnement
------------------------------	------------------------------------------------

La Zone Humide du CCRIL – La Trinité de Réville

Dans la cadre de la convention de partenariat entre la MJC de Bernay et le CCRIL, les classes de cycle 3 du canton de Broglie ont pris part à un projet pédagogique sur le thème des zones humides. L'objectif était de faire prendre conscience de l'intérêt et de la richesse écologique et patrimoniale de ces milieux. Cela a conduit à la restauration de la zone humide du CCRIL avec un aménagement pédagogique du site et la

réalisation d'un audio-guide « zone humide, un espace vital » par ces mêmes élèves. L'inauguration de cet espace a été faite le 4 mai 2017, réunissant environ 70 personnes.

Et en 2018 ?

- Le partenariat avec la MJC de Bernay se poursuit pour proposer des animations environnement dans le cadre de l'EVS du CCRIL.

4. L'éducation, la culture et le sport

Afin que chacun puisse poursuivre ses aspirations, il est indispensable que les besoins essentiels de chacun soient satisfaits. L'épanouissement des êtres humains, une des 5 finalités du développement durable, suppose également d'avoir accès à l'éducation, à la formation, au sport et à la culture et de pouvoir participer à la vie démocratique.

Parmi les initiatives de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, on peut citer :

- Mouv'en Risle
- Le projet « graine de bouchons »

FOCUS sur Mouv'en Risle

Mouv'en Risle est une action culturelle de développement de l'éducation aux arts et à la culture des territoires ruraux.

Après la réalisation d'un diagnostic des zones prioritaires, s'appuyant sur des données socio-économiques et l'offre culturelle, l'ancienne Intercom du Pays Brionnais a été identifiée comme zone prioritaire. Une convention triennale est signée en 2015 entre la DRAC et Normandie, la Ville de Brionne et l'Intercom du Pays Brionnais. La volonté des élus et des partenaires est d'élargir cette action à l'échelle de la nouvelle Intercom Bernay Terres de Normandie.

Cette action culturelle innovante concerne tous les publics : les scolaires, les personnes âgées, les familles, les personnes fragilisées ou public porteur de handicap, ... Les 2 axes principaux du projet sont la mobilité et le patrimoine. Chaque année une nouvelle thématique s'ajoute à ces axes.

Pour la saison 2016-2017, l'axe majeur restant la mobilité, le fil rouge a été le voyage avec 2 déclinaisons :

- La création contemporaine (interventions de l'*Echelle Inconnue* et du *Collectif du K*)
- La valorisation du patrimoine local : 3 causerie et une journée découverte du patrimoine.

La journée de découverte et de revalorisation du patrimoine local s'est déroulée autour d'un circuit avec 3 sites à découvrir :

- Les ouvrages hydrauliques de lutte contre le ruissellement d'Hecmanville
- Le village de Livet sur Authou
- L'arboretum du domaine d'Harcourt.

Et en 2018 ?

- Une saison 2017 – 2018 autour de deux axes :
 - **La mobilité : intergénérationnel/transmission de savoirs**
 - **Le patrimoine : patrimoine naturel, la rivière** (les moulins, la pêche, les ouvrages hydrauliques, les contes et histoires, etc.)

Et un fil rouge : la Risle



FOCUS sur le projet « graine de bouchons »

En partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de l'Eure et l'association BOUCHONS 276, les accueils de loisirs situés à La NEUVILLE SUR ATHOU, à SAINT ELOI DE FOURQUES et à HARCOURT ainsi que des périscolaires de Franqueville, Bosrobert et Calleville ont participés au projet « graine de bouchons ».

Ses objectifs sont d'une part une action de développement durable et d'autre part le versement d'aides aux personnes en situation de handicap de Normandie. Cela est réalisé grâce au recyclage de tous les bouchons et couvercles en plastique.

Il s'agit d'installer une maison collectrice de bouchons et couvercles en plastique dénommée « Maison Boubou » au sein des accueils de loisirs. C'est un acte citoyen, de solidarité entre valides et non valides.

De plus, les militaires de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de BERNAY de l'unité viennent sensibiliser les élèves sur le circuit du bouchon : de sa collecte en passant par son stockage, son transport en camion vers l'usine de régénération, le broyage, le lavage, l'épuration et le séchage.

Les bouchons ainsi collectés ont été apportés dans le cadre du téléthon à l'association BOUCHONS 276 installée à cette occasion au centre Leclerc de Menneval.

Cette action se poursuit sur 2018.

5. Le développement durable et les services

Parce que la Collectivité se doit de montrer l'exemple, les services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie se mobilisent pour faire entrer le développement durable dans leur fonctionnement. Voici quelques exemples.

Focus sur :

- La commande publique responsable
- Les surchaussures dans les structures de petite enfance

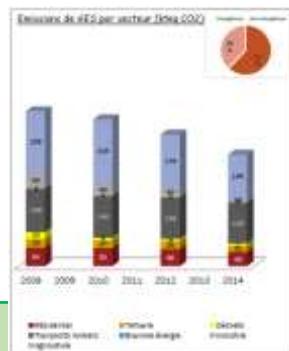
FOCUS sur les achats publics responsables

Les acheteurs publics doivent tenir compte des objectifs de développement durable dans leurs marchés en amont, lors de la détermination des besoins.

Le travail initié en 2017 a permis de commencer à inclure des critères de développement durable dans les marchés publics lancés par l'Intercom Bernay Terres de Normandie. L'idée étant de ne pas alourdir les cahiers des charges pour permettre à tous les acteurs économiques, petits et grands, de répondre tout en favorisant un achat écologiquement responsable. Les premiers marchés répondant à cet objectif ont été ceux pour l'achat / location de véhicules et des photocopieurs.

Une flotte de véhicules plus propres

Le secteur des transports routiers étant à l'origine d'environ 37% des émissions de GES (donnée 2014 – source ORECAN) du territoire, l'Intercom Bernay Terres de Normandie veut s'engager dans un politique volontariste permettant d'atteindre rapidement les objectifs de la loi TEPCV de déploiement et d'acquisition de véhicules à faibles émissions au sein des collectivités.



Loi TEPCV (article 37)

1. Véhicules dont PTAC < 3.5 tonnes

Lors de l'acquisition ou du renouvellement du parc automobile (si plus de 20 véhicules dont le PTAC < 3,5 tonnes), le renouvellement doit comprendre 20% de véhicules à faibles émissions.

2. Véhicules dont PTAC > 3.5 tonnes

Les collectivités territoriales qui gèrent directement ou indirectement un parc > 20 véhicules automobiles dont PTAC > 3,5 tonnes réalisent une étude technico-économique sur l'opportunité d'acquérir ou d'utiliser, lors du renouvellement du parc des véhicules.

3. Autobus et autocars

Lors d'acquisitions, les collectivités territoriales gérant directement ou indirectement un parc > 20 autobus et autocars doivent le renouveler avec 50% de véhicules à faibles émissions à partir du 1er janvier 2020 et en totalité à partir du 1er janvier 2025.

Ainsi, dans le plan d'action TEPOS 2017 – 2020, l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagée à :

1. **Réaliser une étude** du parc de véhicules : état des lieux ; étude des meilleures solutions techniques et économiques, selon le type de véhicules, les sites, les usages... puis élaboration d'un plan d'actions pour atteindre les objectifs suivants :
 - Optimiser la flotte de véhicules, leur disponibilité et leur affectation sur les différents sites de travail.

- Véhicules légers, qu'ils soient acquis ou en location : 20 % du parc composé de véhicules dits « à faibles émissions » en 2025 ; 50 % en 2030 et 100 % en 2050.
 - Véhicules lourds et autobus / autocars : tenue des objectifs de la loi de transition énergétique, quel que soit la quantité de véhicules.
2. Mener des **formations** à destination des agents à l'**écoconduite** (priorité aux agents parcourant de grandes distances)
 3. **Acquisition progressive de véhicules à faibles émissions**, et équipements nécessaires à leur utilisation, selon préconisations issues de l'étude

En 2017, l'étude a commencé et se poursuivra en 2018 avec la mise en œuvre d'une politique de gestion des véhicules.

De plus, à l'occasion du marché lancé en 2017 pour l'acquisition / location de véhicules, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a inclus un lot « véhicule électrique », ayant abouti à la location d'une ION. Ceci porte à 3 le nombre de véhicules électriques dans le parc de la Collectivité.

Des photocopies moins énergivores et moins polluants

Un certain nombre de communes du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, ainsi que l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont décidé de se regrouper pour la location-maintenance de photocopies multifonctions neuves.

A cette occasion, des caractéristiques ont été introduites telles que, par exemple, un temps de préchauffage et un temps de sortie 1^{ère} copie réduits, ou le recto-verso automatique.

De plus,

- Les photocopies doivent être conformes aux exigences du label Energy Star ou équivalent.
- La reprise des consommables en fin de vie doit être faite selon le mode de traitement indiqué dans les normes environnementales en vigueur.
- Les photocopies doivent permettre d'utiliser du papier recyclé.

De plus, l'offre du candidat doit contenir une note environnementale avec des éléments comme la composition en matériau recyclé, le niveau sonore, la gestion des déchets ...

L'attribution du marché sera faite début 2018.

**INTERCOM
Bernay
Terres de Normandie**

Location - maintenance de 29 photocopies multifonctions neuves sur 5 ans

CAHIER DE RÉPONSES SUR LE CRITÈRE ENVIRONNEMENTAL :				
N°	CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX	Sous-critères	POINT AFFECTÉ	VALUÉ PROPOSÉE PAR LE CANDIDAT
1	Composition en matériau recyclé	Pourcentage de matériau recyclé entrant dans la fabrication des équipements proposés et les emballages	1,9	
2	Emission dans l'air ambiant	Emission de poussières (ex: mg/h): Ozone (mg/h):	0,75 0,75	
3	Niveau sonore	Niveau d'intensité sonore (dB) en veille Niveau d'intensité sonore (dB) en mode copie	1,3 1,8	
4	Consommation d'électricité	Consommation électrique en veille Temps d'activation du mode veille Consommation électrique en mode copie	1 1,9 1	
5	Gestion des déchets	Organisation de la collecte et du traitement consommation d'encre : nb de pages par cartouche de toner	0,75 0,75	

Et en 2018 ?

- Poursuivre l'intégration de critères environnementaux dans les actes d'achats publics.

FOCUS sur les surchaussures dans les structures petite enfance



Pour assurer l'hygiène des locaux, parmi les mesures employées, l'utilisation de surchaussures dans les crèches a fait son apparition. Celles-ci, généralement en

plastique, représentent un volume important de déchets. C'est le cas du multi accueil de Beaumont le Roger qui consommait en 2016 quelques 2 000 à 2 500 paires par an.

C'est ainsi, que les deux Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) de l'ex-Intercom Risle et Charentonne, à savoir la Micro crèche de Goupillières et le Multi accueil de Beaumont, ainsi que le RPAM de Beaumont le Roger ont fait le choix depuis 2016 d'utiliser des sur-chaussures en éponge à la place de sur-chaussures jetables. En 2016, la structure fonctionne avec 80 paires de sur-chaussures en tissu.

A l'ouverture du lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) de Beaumont le Roger, en septembre 2016, le choix des sur-chaussures en tissus s'est fait spontanément.



Et en 2018 ?

- Le RAM de Brionne va investir aussi dans des sur-chaussures en tissu pour l'accueil des assistantes maternelles sur les ateliers.

6380

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20180301-03_2018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2018

Publication : 13/03/2018